

# Le Doctorat en sciences médicales MD-PhD

Prof F. Negro  
Président Commission MD-PhD  
Hôpitaux Universitaires de Genève

# Qu'est-ce que c'est le doctorat en sciences médicales MD-PhD ?

- Diplôme decerné à l'issue d'une **formation approfondie** de la durée de 3-4 ans dans le domaine de la médecine clinique, fondamentale ou dentaire
- Cette formation comprend:
  - Un **travail de recherche original**, qui aboutit à la rédaction d'une thèse
  - Une **formation théorique**, ou programme doctoral (cours et/ou modules obligatoires et à choix)

# Qui peut être candidat au doctorat en sciences médicales MD-PhD ?

- Titulaire d'un **Diplôme de médecin** ou de médecin dentiste délivré par une université suisse ou étrangère
  - Sensibilisation en amont: PREM, Master...
  - Début des travaux après la clinique en 6<sup>ème</sup> année
- L'acceptation au programme doit être **validée par un comité scientifique et par la Faculté de médecine** (qui vérifie les conditions formelles d'immatriculation, l'équivalence du diplôme...)
- Proposition d'un **projet de recherche**
- Constitution d'un **comité de thèse**
- **Aval écrit du directeur de thèse\*** certifiant d'un lieu d'accueil (laboratoire de recherche, service médical) et du soutien financier
- Garantie d'une formation clinique complète ultérieure

\*Membre du corps professoral de la Faculté de Médecine, Université de Genève

**Travail original  
de recherche**

**Formation théorique  
(programme doctoral)**



**Développer les compétences scientifiques**  
**Développer les compétences méthodologiques**  
**Sensibiliser à l'éthique de la recherche**  
**Constituer ses propres réseaux (socialisation scientifique)**

# Les bourses fédérales

- Les candidats au doctorat en sciences médicales sont au bénéfice de:
  - **Poste de médecin assistant de recherche** (70% du salaire d'un assistant UNIGE)
  - **Bourse de trois ans** dans le cadre du programme fédéral subventionné par plusieurs fondations (très compétitive, car seulement 12 bourses par an pour toutes les Universités suisses!!!)
  - **Poste d'interne scientifique**, 50% recherche et 50% clinique pour 2 ans, pour favoriser la transition recherche-clinique

## On arrive à la fin de la thèse....

- **Thèse** (en français) à évaluer par le directeur et ensuite par le comité de thèse (accepté sans modifications, ou à modifier)
- **Examen oral** (contexte scientifique), évalué par le comité de thèse (avec note!)
- Composition du **jury de thèse**, avec rapport sur le manuscrit
- **Soutenance publique** et délibération...
- De règle, **publication** dans la littérature scientifique (où le candidat est premier auteur)

## Et ensuite ????

.... encourager la relève universitaire  
orientée vers la recherche clinique.....